

|  |   |
|--|---|
| <b>Domaine</b>   | Design  |
| <b>Filière</b>   | Bachelor Communication visuelle   |
| <b>Titre du module</b>   | <b>Bachelor Thesis</b>  |
| <b>Type de module</b>  | Module commun aux orientations Communication visuelle et Illustration   |
| <b>Code</b>  | 26BT  |
| <b>Type de formation</b>                                       | Bachelor  |
| <b>Crédits ECTS</b>  | 18 ECTS   |
| <b>Semestre</b>  | Semestre 6  |
| <b>Lieu</b>  | HEAD – Genève   |
| <b>Prérequis</b>   | Avoir préalablement validé l'ensemble des modules exigés aux semestres 1 à 5 (voir plan d'études) et avoir obtenu au minimum 150 crédits ECTS.  |
| <b>Langues principales</b>                                     | Français  |
| <b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b> | <p><b>Réalisation du travail théorique et pratique</b> : ce module comporte un travail théorique et un projet pratique.</p> <p>Travail théorique : rédigé sous forme de mémoire, le travail théorique consiste en l'élaboration d'une recherche critique servant de base à l'élaboration du projet pratique.</p> <p>Projet pratique : projet personnel conçu et réalisé sur un sujet choisi par l'étudiant-e-x (préalablement validé par les professeur-e-x-s intervenant dans ce module) dans le champ de la communication visuelle. Il permet à l'étudiant-e-x d'affirmer les spécificités qu'il choisit de mettre en avant pour sa <i>Bachelor thesis</i> et démontre sa capacité à envisager et réaliser un projet cohérent et innovant dans le domaine.</p>  |
| <b>Contenu et formes d'enseignement</b>                        | <p><b>Réalisation du travail théorique et pratique</b> : le travail théorique et le travail pratique portent sur le même sujet, le travail théorique servant à inscrire la réalisation pratique dans un cadre de référence théorique. Toutefois, ils constituent deux parties autonomes et font l'objet de deux évaluations distinctes.</p> <p>Travail théorique : le travail théorique comprend un texte d'environ 20'000 signes (espaces compris), hors annexes, bibliographie et documents visuels. Il constitue l'approche théorique d'une future réalisation dans le champ de la communication visuelle. Il se base sur une compilation d'informations et de documents autour du thème choisi par l'étudiant-e-x. Il témoigne également d'un positionnement personnel et aborde une problématique spécifique.</p> <p>Projet pratique : le projet pratique consiste en un projet conçu et réalisé par l'étudiant-e-x et spécifiquement inscrit-e-x dans le champ de la communication visuelle, mais pouvant prendre diverses formes selon l'axe choisi par l'étudiant-e-x et validé par les professeur-e-x-s intervenant au sein du module.</p>   |
| <b>Modalités d'évaluation et validation</b>                    | <p><b>Réalisation du travail théorique et pratique</b> :</p> <p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation finale (jury) conforme aux Règlements d'études. La participation et l'assiduité aux rendez-vous de tutorat font partie des éléments évalués. Les exigences spécifiques sont:</p> <p>Travail théorique : l'évaluation du travail théorique est faite par le tuteur-trice-x chargé-e-x de la recherche théorique et par un-e-x deuxième enseignant-e-x de la filière. La note compte pour un tiers dans la note finale du module.</p> <p>Projet pratique : le projet pratique fait l'objet d'une soutenance devant un jury. Le jury est composé de 5 membres, 2 membres internes à l'école (dont 1 représentant-e-x théorique) et 3 personnalités externes. Le responsable de la filière organise les sessions d'évaluation de jurys et veille au bon déroulement de la soutenance, dont la durée est de 45 minutes, comprenant la présentation du travail de l'étudiant-e-x et les échanges critiques.</p> <p>Certains travaux peuvent toutefois nécessiter un temps de présentation spécifique et dans ce cas la durée peut être augmentée. Le jury évalue le projet pratique et sa soutenance ainsi que les éléments annexes exigés (images). Une synthèse écrite comportant la note est rédigée par les membres du jury. La note compte pour deux tiers dans la note moyenne finale du module.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne finale de 4 au module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p> |

|  |   |
|--|---|
| <b>Modalités de remédiation et de répétition</b> | Remédiation : pas de remédiation possible.<br>Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module. |
| <b>Enseignant-e-x-s</b>                          | Collectif d'enseignant-e-x-s  |
| <b>Responsable du module</b>                     | Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève  |
| <b>Descriptif validé le</b>                      | 04.10.2022  |
| <b>Par</b>                                       | Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève   |

\* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.